

**Communiqué de presse
(pour publication)**

Le plus vieil incinérateur de déchets dangereux au Canada ferme, mais... les enjeux entourant la catastrophe environnementale de Mercier demeurent

Châteauguay, le 15 novembre 2011- L'annonce de la fermeture de l'incinérateur de déchets dangereux Clean Harbors situé à Mercier réjouit de nombreux groupes environnementaux. Pour ceux qui sont impliqués dans ce dossier depuis de nombreuses années, il était inconcevable que cette entreprise, avec les dangers que l'on connaît, soit située en plein cœur des «jardins du Québec». Sa cheminée émet 76 % du mercure de toutes les industries de la Montérégie selon la Direction de la Santé publique de la Montérégie¹. Des analyses d'aiguilles d'épinettes situées à proximité de l'incinérateur démontraient qu'elles contenaient 7 fois plus de BPC que d'autres conifères situés à plus d'un kilomètre de celui-ci, révèle une étude de janvier 2011 du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs(MDDEP)². Sans compter qu'au fil des ans, les différents propriétaires de l'incinérateur, soient Goodfellow Combustion, Tricil, Laidlaw, Safety Clean et maintenant Clean Harbors ont fait l'objet de poursuites ou de condamnations importantes en matière environnementale.

¹ La Santé environnementale en Montérégie et ses régions, octobre 2007, p.2

² Les aiguilles de conifères de la région de Mercier comme bio-indicateurs de la qualité de l'air: mesure des PCDD, des PCDF, des BPC et des HAP, janvier 2011, p. 9

Pour les groupes environnementaux, cette fermeture doit s'accompagner d'un démantèlement de l'usine et d'une décontamination du site effectué sous la supervision du MDDEP. «Nous exigeons que des campagnes d'échantillonnage des retombées de l'incinérateur soient poursuivies pendant une année après sa fermeture. Ainsi, il sera possible de comparer l'état de la région durant les activités de l'incinérateur et après».

Par ailleurs, les municipalités de Mercier, Ste-Martine et Châteauguay ont décidé de réactiver les poursuites judiciaires contre la compagnie Clean Harbors. La décontamination des lagunes de Mercier et des compensations financières pour des dommages subits feront l'objet de ces poursuites. «On ne peut que saluer cette décision au profit de leurs citoyens.»

Quant à la décontamination des lagunes de Mercier, le problème reste entier, malgré le rapport du BAPE déposé en 1994. À ce jour, 263 000 mètres cubes d'un magma visqueux et toxique sont toujours dans le sous-sol. Pourtant, l'implantation de cet incinérateur dans la région se justifiait par la décontamination du site. Ce nettoyage, qui devait effectuer aux frais du gouvernement, n'a finalement jamais été complété et la compagnie en a même ajouté en faisant clandestinement de nouveaux déversements toxiques.

Faut-il rappeler qu'en octobre 2007, le ministère de Développement durable, de l'Environnement et des Parcs³ annonçait, devant les élus

³, Lagunes de Mercier Québec annonce un plan d'action, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, communiqué de presse émis le 1 octobre 2007

locaux et des citoyens de la région, son plan d'action concernant les lagunes de Mercier. Les poursuites gouvernementales contre la compagnie devaient reprendre en accéléré. Elles avancent toujours à pas de tortue. Le gouvernement émettait alors une ordonnance obligeant la compagnie Clean Harbors d'installer une usine de rétention et de traitement de l'eau contaminée. Des pourparlers entre la compagnie et le gouvernement se poursuivent toujours. Dans ce contexte, nous espérons que l'annonce de la fermeture de l'incinérateur ne soit pas une stratégie de négociation ? La création d'un centre de recherche pour la décontamination des lagunes était annoncée pour la troisième fois. Il n'existe toujours que sur papier.

À suivre, hélas...

Décontamination Mercier
Héritage St-Bernard
Les Amis de l'île Saint-Bernard
Les Amis et Riverains de la Rivière Châteauguay
SOS Fernand Séguin
Comité ZIP Haut-St-Laurent
CRIVERT
Ambioterra

- 30 -

Source et organisation d'entrevues : Jean-Denis Lefebvre, 514 592 9893